



Commission Locale de l'Eau

16 mai 2025

Leucate

Personnes présentes : ABELANET Pierre (Fitou), BALAY Michaël (AE RMC), BATLLE Frédérique (DREAL), BOYER-CORCUFF Marie Laure (CLE Nappes du Roussillon), BRETON Marie (Leucate), CLÉMENT Dominique (ECCLA), GARCIA Joseph (Le Barcarès), GHORIS Vincent (CDV 11), LEVASSEUR Joël (Saint-Hippolyte), MAILHEAU Marie (RIVAGE), MARTIN Alizée (RIVAGE), MARTIN Axel (ECCLA), PASERO Émilie (PMN GL), PY Michel (RIVAGE, GN), STEZKORN Sylvie (CD 11), WEIL Dimitri (DDTM 11).

Personnes représentées (mandat) : BOSSIS Catherine (CR Occitanie), GERBER Mariette (Treilles), THERON-CHET Marie-Christine (CD 11).

Personnes excusées : ARMANGAU Alexis (PNR Narbonnaise), BARTHE Émilie (SMNPR), BENZERIEU ARTES David (CCIR), DELMAS Sébastien (FDP 66), DEDEBANT Estelle (Opoul-Périllos), DEVIC Bernard (Caves), FERRAND Alain (Le Barcarès), NAVARRO Charles (FDC 66), MARTINEZ Théophile (PMM), MURCIA David (Conchyliculteurs), BALBASTRE Philippe (UFC), REKAS Laurence (Salses-le-Château), ROLLAND Martine (CD 66).

* En bleu : membre de la CLE

Ordre du jour

- I. Tableau de Bord 2024
- II. SAGE : Rapport d'activité et Perspectives
- III. Actualités et Questions diverses

Le diaporama joint présente les éléments les plus importants. Dans le compte-rendu ci-dessous sont développés les principaux commentaires et les remarques des participants.

1. LE TABLEAU DE BORD

Marie MAILHEAU rappelle que l'ensemble des données présentées sont disponibles sur le site de RIVAGE, dont notamment le Rapport d'activité de la CLE, le bilan RIVAGE et le Tableau de bord SAGE complet : <http://rivage-salses-leucate.org/missions/gestion-de-leau/telechargements/>.

• **Description et grille de lecture :**

Les Actions répondent aux 5 Orientations Stratégiques (OS) du SAGE et à leurs dispositions). La présentation des actions reprend :

- Un Code couleur (en fonction de l'OS), une description (+ ou – détaillée)
- Numérotation + Montants (prévus, estimés, réalisés) + état d'avancement depuis 2016
- Des détails supplémentaires pour les 2 dernières années
- Et enfin des indicateurs intégrateurs (/q État DCE) et remarques éventuelles

• **Le bilan 2024**

En faisant une synthèse de l'ensemble des actions vis-à-vis des Orientations du SAGE, on observe :

- L'importance du nombre d'actions sur la qualité du milieu : vient logiquement du SAGE
- MAIS également beaucoup d'actions sur les ZH et la biodiversité : grâce à Natura 2000 et Stratégie de Gestion des Zones Humides
- À noter les actions sur la ressource en eau : principalement un soutien aux actions menées par autre SAGE (nappes Roussillon) mais aussi sur le Karst

• **L'évolution interannuelle**

- Les principales évolutions entre 2024 et 2025 correspondent à **mise à jour d'actions** En cours en actions annuelles (suivis, sensibilisation...)
- L'importance Importance des actions récurrentes (88) : correspondent aux suivis et travaux annuels (Eau et Biodiv). À noter la conversion de 3 actions En cours en 2023 en terminées 2024 : car opérations de surveillance des milieux naturels, de gestion de la cabanisation et de gestion des risques (avis CLE et sensibilisation), ainsi que 1 action terminée 2023 mais qui en fait se termine tous les ans : animation de la MET ; et 84 constantes



Commission Locale de l'Eau

16 mai 2025

Leucate

2. SAGE : Bilan - perspectives

Par rapport aux bilans des années précédentes, pour plus de lisibilité : réorganisation du bilan suivant les orientations du SAGE.

Orientation I - Garantir la qualité de l'étang

• Maîtrise des apports ponctuels :

PONCTUELS = actions HORS MO RIVAGE : correspondent principalement aux projets liés à l'assainissement et au pluvial. 3 communes concernées. Plus de détails dans le bilan de RIVAGE.

- **Le Barcarès.** Pour la STEP : travaux du bassin d'aération, dispositif de dé-phosphatation chimique et des travaux sur l'aération des filtres de la filière physico-chimique finalisés en 2023. Fin 2024 et en 2025 : étude en cours pour l'adaptation de la décantation primaire pour limiter la production de boues et mise en œuvre d'une REUT box qui ne couvrirait que les besoins internes de la STEP. Pour les eaux pluviales : sur le secteur du Lydia, pb pour l'échange de parcellaire entre le CD66 et PMM (la parcelle fait déjà l'objet d'une mesure compensatoire). Les travaux débiteront en octobre 2025 (à confirmer : abandon des travaux si la réfection des réseaux en amont permet de limiter les débordements).
- **Opoul :** travaux canalisation transfert terminés en 2024. 2025 : travaux STEP et suivis de la mare ; et travaux déversoir si maîtrise foncière obtenue.
- **Saint-Laurent-de-la-Salanque :** SDAEP finalisé, mais priorisation des travaux sur les réseaux EU en attente d'un temps de pluie. 2025 : priorisation des travaux sur les réseaux EU si la météo le permet.

À noter sur Fitou : mise en œuvre du SDA en stand-by car le transfert de compétence eau/assainissement par CCCSM est suspendue par le Conseil d'Etat. L'étude d'un projet de STEP de Caves-La Palme par le GN ne portera finalement que sur La Palme. À Saint-Hippolyte : les travaux suivent leurs cours en fonction de la hiérarchisation du programme d'actions.

REMARQUES :

L'Agence de l'Eau rappelle que le 12^{ème} programme est entré en vigueur et que pouvoir prétendre aux aides, il faut que les schémas d'assainissement et eaux pluviales aient moins de 10 ans.

-> C'est le cas sur notre territoire, si ce n'est les retards à cause des conditions météorologiques.

• Maîtrise des apports diffus et Actions agro-environnementales

DIFFUS = actions MO RIVAGE. Lien très fort avec l'agriculture :

- Stratégie agricole (validée par la CLE en 2023) : sa mise en œuvre est en cours notamment à travers les PAEC, les études pour la gestion de la ressource par CA66, syndic de bassins et des nappes, et les expérimentations de couverture des sols par NPPR.
- PAEC : financement Européen pour l'amélioration des pratiques agricoles qui répondent à des enjeux agro-environnementaux. Sur notre territoire 3 enjeux ont été identifiés : maintien de la biodiversité + préservation de la qualité de l'eau + préservation de la ressource.
- ACTIONS 2025 : contractualisation des MAEC sur les territoires N2000 et Outardes et du PAEC EAU.

REMARQUES :

La DREAL demande qu'un complément d'information soit apporté au rapport d'activité 2024 sur les suivis STEP avec l'intégration des résultats du suivi du mois d'octobre.

• Amélioration des pratiques

- GALPA-EMA (également programme de financement pour améliorer les pratiques en lien avec le milieu marin ou lagunaire). Début du nouveau programme fin 2023, donc en 2024 : comités de sélection et techniques. RIVAGE intervient dans ce GALPA notamment par rapport à l'aspect "Adapter les filières halieutiques au changement climatique et protéger la biodiversité". En 2024 : Projet UTR (Unité Installation Transmission) par le CRCM ; Projet Optiparq par le CEPALMAR ; Projet Structuration EMA par le CRCM. En 2025 : sélection des nouveaux projets (3 à ce jour) dont Film « Mare Nostrum » (sur le programme de recherche sur les trajets des poissons par le réseau d'écoute Ifremer : dorades, loups et saupes) + balises bateau petit métier + inventaire méthode de nettoyage des poissons



Commission Locale de l'Eau

16 mai 2025

Leucate

- Contrats de Filières Pêche ou Conchylicole : En 2ème phase 2024-2029. Plusieurs axes stratégiques, dont les 2 et 7 : Amélioration et partage des connaissances + Accès à l'espace maritime, cohabitation et protection du milieu marin.
- Projet Épaves par RIVAGE : en élèvement 2024 sur Saint-Laurent-de-la-Salanque, Fitou, Le Barcarès et Saint-Hippolyte. En 2025 : les 3 dernières difficiles de 2024 et nouvelles procédures pour les nouvelles croisées pendant enlèvements.
- **Améliorations des connaissances et Observatoire**
- **Suivis paramètres physiques Eau.** En ce qui concerne la météo 2024 : Pluies = 451mm, soit un léger excédent en automne (pas sur Perpignan, pas au printemps). À noter que ces pluies restent insuffisantes pour une réalimentation des ressources souterraines. Températures : février et août chauds, avec des minimales > aux extrêmes et des maximales < aux extrêmes.
Suivis des points résurgence en ZH : issus du PdG Sagnes Opoul. En 2024, on observe l'effet de l'étiage des résurgences avec un courant insuffisant pour alimenter les ZH, d'où les fluctuations de salinité sur Font Estramar. Suivis des 4 points en lagune : on observe des records de salinité dus au déficit d'apport d'eau douce.
Fin du suivi particulier des Dindilles (débuté en 2017 à la suite du constat d'intoxications canines) et bilan : pas de particularités sur le fonctionnement du bassin, milieux plutôt en bon état (herbiers, oxydo-réduction...), pas de nouveaux cas d'intoxication.
Suivis azote et phosphore : sur les 2 résurgences + 2 aguilles. Analyses N et P sur tous les tributaires + Bactério sur aguille STEP et DCO - DBO sur aguille serres.
- **Suivis des Herbiers** : sur les 7 transects (zones à enjeux). En 2024 amélioration des résultats : notamment évolution des limites : 2024 > 2023 et 2024 > 2010.
- **Macrophytes** à l'exécutoire des 4 STEP qui rejettent dans l'étang. Comme d'habitude on observe un impact limité des STEP sur le milieu, malgré des résultats plus variables aux printemps. À noter l'année 2022 qui a été la meilleure année depuis le début des suivis en 2010.
- **Autres suivis.** Suivis des *Ostréoposis Ovata* par le PNMGL. Mise en place des sondes pour l'application Conch'Connect par le Cépralmar (conditions du milieu en direct). Poursuite du projet HOONURS/HOLOPROD. Mise en œuvre du projet CZZO par Ifremer : suivis des températures en fonds de lagunes, sondes déployées. Étude sur la présence de microplastiques dans sédiments par UPVD/CEPREM sur 3 lagunes : en recherche de financement.
- **Suivis 2025** : l'ensemble des suivis sera poursuivi en 2025 : macrophytes, paramètres physiques, Herbiers... Pour le crabe bleu : suivi ADNe par les gestionnaires ? cartographie de leur tolérance salinité ? À noter : la population du CRB 2025 est en forte augmentation. Nouveauté 2025 : mise en place d'un suivi des NIVEAUX d'eau de la LAGUNE.
- **Communication 2024** : différents éléments de communication (livrets, Facebook, site internet...) ont été déployés pour la valorisation des données de l'Observatoire de l'étang, les opérations de mise en défens sur les sites de nidification, les opérations de ramassage de déchets et gestion des espèces envahissantes, les opérations d'EEDD et de sensibilisation... Sorties Nature : 31 sorties organisées, bon succès et en nombre (295 personnes) et en appréciations (bons retours). Maison de l'Étang : 7 444 visiteurs (avec Juliette) : mieux que 2023 (mais pas encore 2019) ; correspond surtout à du grand public, mais également 1 millier de scolaires.
Communication 2025 : opérations en continuité. À noter que la Maison Étang est ouverte (Cloé = nouvelle animatrice) et qu'il y aura une Journée Terre et Lagune en octobre.

REMARQUES :

La Fédération de Voile propose de se rapprocher également des écoles de Voile, car elles sont directement sur le terrain pour proposer des messages de sensibilisation surtout quand la météo n'est pas favorable à la pratique sportive.

Orientation II - Protéger les eaux souterraines

Actions majoritairement hors MO RIVAGE. Principales interventions pour une bonne gouvernance de nos documents de gestion et de planification et expertise sur le territoire. Beaucoup d'actions sont portées par le Syndicat des Nappes Roussillon.



Commission Locale de l'Eau

16 mai 2025

Leucate

Orientation III - Préserver ZH et espaces naturels

Les actions en lien avec cette orientation sont mises en œuvre principalement grâce aux DOCOB Natura 2000 animés sur notre territoire et à la Stratégie de Gestion des Zones Humides. Les détails sont disponibles dans le bilan d'activité de RIVAGE et leurs propres bilans restitués notamment lors du COPIL SGZH et N2000 du mois de mars 2025.

REMARQUES :

L'association ECCLA souhaite préciser que sur la gestion des EEE, un travail d'expérimentation a été mené par Aude Nature sur les différentes techniques utilisables et leur efficacité. Elle fera suivre un lien sur les différentes préconisations qui ont pu en découler.

ECCLA souhaite également soulever la problématique des espèces protégées d'oiseaux qui sont capturées par le système protection des piscicultures. Il faudrait aller plus loin dans la concertation en invitant également des partenaires qui ont un pouvoir de contrôle et de police.

-> Une concertation existe déjà, mais c'est vrai que les contrats N2000 envisagés pour améliorer les filets n'ont pas aboutis à ce jour. Il y a eu une restructuration de ces structures en 2024. Maintenant que c'est stabilisé ça sera sans doute l'occasion de faire aboutir les solutions.

-> La DREAL précise que leur service Biodiversité peut intervenir sur cette problématique.

Enfin sur le nouvel îlot pour la nidification des sternes, mis en place dans l'étang du Fer à Cheval, il faudra faire attention à ce qu'il ne soit colonisé par les goélands. La façon la plus simple de procéder est de les empêcher de s'y installer en amont des sternes en les dérangeant régulièrement. Par ailleurs en ce qui concerne la gestion des goélands en milieu urbain, M. Clément fait remarquer que cette efficacité de cette démarche est plus liée à la bonne gestion des déchets (bennes fermées ou enterrées et en quantité suffisantes !) que par toutes autres actions de régulation.

Orientations IV et V - Gestion concertée du territoire et Risques

• **Gestion des usages, fréquentation et risques :**

- Maritimes : Arrêté préfecture maritime de 2024 sur la navigation et la protection des espaces lagunaires de Salses-Leucate.
- Terrestres : Opérations police et de dé-cabanisation. À travers N2000 et ZH et fonds vert.
- Culture du risque : Principalement vis-à-vis de la submersion marine et de l'érosion du trait de côte : toute la concertation, les études et les actions d'information et de sensibilisation de l'Osbcet et du PNR de la Narbonnaise (la Mer monte) avec leurs différents partenaires. Vis-à-vis du risque inondation, le bassin-versant Salses-Leucate est concerné par les actions du syndicat de l'Agly et de SMMAR.

• **Secrétariat et animation de la CLE**

Renouvellement CLE : M. Michel PY a été réélu comme président de la CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate. Renouvellement du Bureau et mise à jour du Règlement intérieur de la CLE.

À venir, les avis liés à la procédure de régularisation des forages agricoles commencées en 2018.

Monsieur PY remercie les participants de leur implication et clôture la séance en rappelant l'importance de poursuivre la concertation et de redoubler d'efforts en ces temps difficiles. Le syndicat RIVAGE Salses-Leucate reste à la disposition de tous les participants pour tout renseignement complémentaire.

Michel PY,
Président de la CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

